

- Démarche : ARS NA-AMI Evaluation scientifique d'interventions en Prévention et Promotion de la Santé 2025-2027
- Organisme : Agence régionale de santé (ARS) - DPSA - Direction Déléguée à la Prévention et la Promotion de la Santé (DDPPS)

## Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

## Formulaire

L'enjeu principal de cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) est d'augmenter la part d'interventions efficaces, classées au minimum au niveau 3 selon Santé Publique France, parmi les interventions soutenues par l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

Il s'agit de capitaliser l'expérience acquise par certains opérateurs financés par l'ARS afin de déployer plus largement une intervention existante mais aussi de pouvoir à court terme, la classer dans les interventions efficaces de ReperPrev, après un processus rigoureux d'évaluation scientifique par SpF.

Cet appel à manifestation d'intérêt vise à soutenir le financement de l'évaluation par un opérateur externe qualifié et l'accompagnement nécessaires au référencement de l'intervention dans le registre de SpF.

Le résultat de l'évaluation et la preuve de soumission de l'intervention au registre ReperPrev de SpF sont attendus pour le 31/12/2027 au plus tard. L'ARS devra être destinataire de la réponse finale de SpF.

### 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Responsable légal de la structure

Civilité

Mme

M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail :

Téléphone :

**Quel type de structure dépose cette demande ?**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Association
- Etablissement de santé
- Autre type de structure

## Coordonnées bancaires

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

- Merci de joindre votre RIB. L'adresse indiquée sur le RIB doit être identique à celle déclarée à l'INSEE.

## Responsable du projet

Civilité

- Mme

- M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail :

Numéro de téléphone :

## 2 - CRITERES D'INCLUSION

**2.1 Etes-vous un opérateur de 1ère ligne ?**

Un opérateur de 1ère ligne conduit des interventions directement auprès des publics cibles.

Cochez la mention applicable

- Oui
- Non

**Si vous êtes un opérateur de 2ème ligne, vous n'êtes éligible à cet AMI.**

**2.2 L'intervention a-t-elle déjà été financée par l'ARS Nouvelle -Aquitaine ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Si votre intervention n'a jamais été financée par l'ARS Nouvelle - Aquitaine, elle n'est pas éligible à cet AMI.**

**2.3 Avez-vous déjà déposé un dossier auprès de Santé Publique France en vue de leur inscription au registre ReperPrev ?**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Si vous avez déjà déposé un dossier auprès de Santé Publique France en vue de l'inscription de votre intervention dans ReperPrev, vous n'êtes pas éligible à cet AMI.**

**2.4 Votre intervention est actuellement mise en œuvre sur combien de départements ?**

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1 département

2 départements ou plus

**Si votre intervention est actuellement déployée sur un seul département, vous n'êtes pas éligible à cet AMI.**

### 3 - L'INTERVENTION EVALUÉE

**3.1 Intitulé de l'intervention :**

**3.2 Indiquez le n° du projet :**

Le numéro du projet est présent dans la convention ARS.

**3.3 Montant alloué en 2025 par l'ARS**

**3.4 Montant alloué en 2024 par l'ARS**

**3.5 Sur quels départements de Nouvelle - Aquitaine l'intervention est-elle déjà déployée ?**

Pour rappel, votre intervention doit déjà être déployée a minima sur deux départements de la région Nouvelle-Aquitaine.

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

16-Charente

17-Charente-Maritime

19-Corrèze

23-Creuse

24-Dordogne

- 33-Gironde
- 40-Landes
- 47-Lot-et-Garonne
- 64-Pyrénées-Atlantiques
- 79-Deux-Sèvres
- 86-Vienne
- 87-Haute-Vienne

## Besoins de santé

### 3.6 A quels besoins de santé répond l'intervention ?

On entend par « besoins de santé » l'écart entre un état de santé constaté et un état de santé souhaité ou optimal. Ainsi les besoins de santé peuvent s'exprimer par la présence d'un problème de santé ou la présence d'un risque pour la santé, ou encore par l'amélioration du capital santé d'une population.

Exemples : tabagisme, surpoids, sédentarité, etc.

### 3.7 Comment ont été identifiés ces besoins ?

#### Données issues de la science

On entend par « données issues de la science » les informations provenant d'articles de recherche, de comptes rendus d'observatoires, de recommandations validées, etc.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Si oui, indiquez les sources (références) :

#### Données issues de l'expérience

On entend par « données issues de l'expérience » les informations provenant du terrain. Elles sont donc issues d'une analyse des situations professionnelles rencontrées. Elles peuvent prendre la forme d'études de registres, d'enquêtes ad hoc, de diagnostics établis collectivement, etc.

Cochez la mention applicable

- Oui

- Non

Si oui, indiquez les sources mobilisées :

## Public

### 3.8 Auprès de qui intervenez-vous directement (4 types de public au maximum) ?

Il est attendu d'identifier le public auprès duquel est réalisée l'intervention.

## **ARS NA-AMI Evaluation scientifique d'interventions en Prévention et Promotion de la Santé 202**

Exemple : pour l'objectif « Dispenser auprès des enseignants du secondaire du département un module de 2 heures sur la prévention des conduites addictives », vous intervenez directement auprès de « Professionnels (social, médical, éducation...) » et non des « Adolescents (13-18 ans) ».

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

- Enfants 0-6 ans
- Enfants 7-12 ans
- Adolescents 13-18 ans
- Jeunes 16-30 ans en insertion professionnelle
- Jeunes adultes 18-25 ans
- Adultes 25-55 ans
- Séniors 55-65 ans
- Plus de 65 ans
- Etudiants en santé
- Grossesse
- Parents
- Personne en situation de handicap
- Personnes avec maladies chroniques
- Personnes en difficultés socio-économiques
- Personnes en souffrance psychique
- Personnes sous mains de justice
- Professionnels (social, médical, éducation...)
- Tout public
- Autre

### **3.9 Quelles sont les caractéristiques de la population ciblée par l'intervention ?**

La population ciblée peut être décrite par diverses caractéristiques : sanitaires, sociodémographiques, cognitives, culturelles ou éducatives.

Exemples : jeunes âgés de 15 à 19 ans, fréquentant un lycée général ou technologique. Adultes déclarant une consommation de tabac régulière ou occasionnelle et travaillant dans les entreprises x, y et z.

## **Objectifs et modèle d'intervention**

### **3.10 Dans quel axe du Schéma Régional de Santé (SRS) s'inscrit votre intervention ?**

- 1.2 Faire de la promotion de la santé l'affaire de tous, professionnels et citoyens

- 1.2.1 Renforcer le pouvoir d'agir des personnes et les compétences de vie

- 1.2.2 Développer les actions de promotion de la santé et de prévention par tous les acteurs de santé dans une logique d'universalisme proportionné et de lutte contre les inégalités de santé



1.3 Agir le plus tôt possible sur les déterminants de la santé

1.3.1 Agir pour une équité d'accès des enfants à la santé globale, plus particulièrement pendant la petite enfance (1 000 premiers jours)

1.3.2 Agir sur l'alimentation, l'activité physique et sportive, la sédentarité et l'image corporelle afin de lutter contre les inégalités sociales et territoriales en matière de nutrition

1.3.3 Faciliter un parcours de santé sexuelle adapté

1.3.4 Prévenir les conduites addictives et réduire leurs conséquences nocives

1.3.5 Bien vieillir et prévenir la perte d'autonomie

1.4 Promouvoir les milieux de vie favorables à la santé

1.4.1 Agir sur les déterminants environnementaux de la santé

1.4.2 Développer des actions de promotion de la santé et de prévention en milieux scolaire, universitaire et périscolaire

1.4.3 Agir sur le logement et l'hébergement, notamment pour les populations les plus vulnérables

1.4.4 Promouvoir et accompagner les actions de développement de la santé en milieu de travail

1.5 Mobiliser les outils de prévention du système de santé

1.5.1 Promouvoir la vaccination

1.5.2 Renforcer les dépistages et les repérages précoces

2.1.2 Améliorer l'accès et le maintien dans le système de santé des populations vulnérables

2.3 Renforcer la démocratie sanitaire, l'implication du citoyen et le partenariat usager-professionnel

3.5 Amplifier l'innovation, la recherche, l'observation en santé et l'évaluation

**3.11 Dans quel type de projet ou dispositif financé par l'ARS s'intègre votre intervention ?**

Addictions

Projets de prévention et de Réduction des Risques (RDR) au titre des addictions (12.04.01)

Cancer

Action aller vers "public vulnérable" (12.06.01)

Action aller vers "population générale" (12.06.02)

Opérateurs de santé - Soins de support (12.06.04)

Lutte contre les risques infectieux

Projets de prévention au titre de la lutte contre les risques infectieux (12.03.06)

Nutrition

Activité physique PA/PH (12.08.01)

Programme d'éducation nutritionnelle probant et/ou prometteur (12.08.02)

Nutrition précarité (12.08.03)

PEPS (prescription d'exercice physique pour la santé)/MSS (maison sport santé) (12.08.04)

Programmes probants de promotion de l'activité physique (12.08.05)

# ARS NA- AMI Evaluation scientifique d'interventions en Prévention et Promotion de la Santé 202

Pilotage régional de la politique de santé publique

Soutien et partenariat (12.02.03)

Projets de prévention au titre du pilotage régional de la politique de santé publique (12.02.07)

Politiques enfance vulnérable

Projets de prévention en faveur des enfants et jeunes vulnérables (12.20.01)

Précarité

Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins (12.10.03)

Santé mentale

Formations au titre de la santé mentale (PSSM) (12.05.01)

Aidants (12.05.02)

Projets en prévention du suicide (12.05.03)

Projet territorial en santé mentale (PTSM) (12.05.04)

Programme CPS (12.05.05)

Ateliers CPS (12.05.06)

Santé sexuelle et vie affective

Projets de prévention au titre de la santé sexuelle et vie affective (12.13.04)

Evénementiel (12.13.05)

Accueil, écoute et orientation (12.13.06)

PADS (Aide à distance en santé) (12.13.07)

Dépistage (TROD & autres dispositifs) (12.13.08)

Co-financements institutionnels (12.13.09)

Santé sexuelle Handicap (12.13.10)

Stratégie petite enfance

Projets de prévention Parentalité/Petite Enfance/1000 jours (12.11.02)

Vaccination

Projets de prévention au titre de la vaccination (12.14.04)

Vieillissement

Projets de prévention antichute (12.09.01)

Projets de prévention en faveur des aidants (12.09.02)

Projets de prévention sur la perte d'autonomie (12.09.03)

Projets de prévention : autre (12.09.04)

Violences

Projets de prévention contre les violences sexistes et sexuelles (12.15.01)

## 3.12 Quels sont les objectifs de l'intervention (général et spécifiques) ?

Un objectif permet de préciser ce qui doit être atteint, en termes de résultats (indicateur et valeur de l'indicateur), de populations (tranche d'âge, sexe, etc.), de territoire (lieu géographique) et de délai (date).

Le libellé doit être le plus précis possible pour permettre une évaluation : intervention mesurable (verbe d'action + indicateur), population définie, territoire défini et date d'échéance.

Cette formulation des objectifs peut s'appliquer à des résultats concernant la santé, des déterminants de santé ou la mise en place d'interventions.

L'objectif général est un résultat souhaité en termes de santé.

Exemples : réduire de x% les taux de mortalité chez la mère et le nourrisson sur le territoire y durant la période z.

Réduire de 15% la prévalence de l'obésité chez les enfants et adolescents âgés de 5 à 17 ans sur la commune y durant la période z.

Les objectifs spécifiques correspondent à la déclinaison ou à la précision de l'objectif général. Ils concourent à l'atteinte de l'objectif général.

Exemples : réduire de x% les taux d'infections chez les nourrissons et les enfants en bas âges sur le territoire y durant la période z. Augmenter de x% la proportion d'enfants et adolescents pratiquant une activité physique modérée à soutenue 60min/jour sur le territoire y durant la période z.

## 3.13 Quelle est la logique de votre intervention ?

La description de la logique de votre intervention comprend trois éléments : les livrables destinés aux bénéficiaires, les déterminants sur lesquels agissent l'intervention, les résultats attendus de l'intervention.

En quelques mots il s'agit d'expliquer ce que l'on fait et pour quelle raison.

### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Si vous souhaitez envoyer votre modèle logique (format visuel), vous pouvez le déposer ici.

Veuillez trouver ci-dessous un exemple de modèle logique.

## 3.14 Quelles sont les modalités d'intervention mobilisées ?

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Modification de l'environnement

Action éducative

Action motivationnelle

Modification de l'organisation

Formation

Autre(s)

Si « Modification de l'environnement », précisez :

Si « Action éducative », précisez :

Si « Action motivationnelle », précisez :

Si « Modification de l'organisation », précisez :

Si « Formation », précisez :

Si « Autres », précisez :

Si « Autre », précisez :

### **3.15 Quelles sont les mesures prévues pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ou à minima limiter leur risque d'accroissement ?**

Les inégalités sociales et territoriales de santé sont des différences systématiques évitables et importantes dans le domaine de la santé observées selon un gradient social (inégalités sociales de santé) et selon les caractéristiques territoriales (inégalités territoriales de santé).

Les interventions de prévention et de promotion de la santé présentent le risque de renforcer ces inégalités si elles ne sont pas anticipées efficacement et précocement.

Exemples : l'intervention peut être prioritairement déployée auprès des populations les plus vulnérables. La dose d'intervention délivrée peut être adaptée selon les territoires et les populations, de même que les modalités et les formes de l'intervention (traduction des écrits en plusieurs langues, prévision des déplacements nécessaires, etc.).

Certains leviers d'action peuvent être privilégiés tels que les modifications environnementales et la mise à disposition de services plutôt que la délivrance d'informations et la stimulation de la motivation qui tendent à bénéficier à ceux qui en ont le moins besoin et ainsi risquent de creuser les inégalités de santé au sein de la population.

## **4 - L'EVALUATION EXTERNE**

### **Evaluateur externe**

#### **4.1 Nom de l'évaluateur externe**

**4.2 Quel est le domaine d'expertise en santé publique de l'évaluateur externe ?**

Cette expertise peut concerner divers objets tels que : la thématique, la population, le milieu de déploiement, l'approche ou la méthode proposée, etc.

**4.3 Quelles sont les références de l'évaluateur externe ?**

Références académiques ou scientifiques, professionnelles, projets antérieurs, partenaires institutionnels, précédents commanditaire, etc.

**4.4 Quels sont les profils des professionnels impliqués dans la mise en œuvre ou l'animation de l'évaluation ?**

Les profils des professionnels englobent des caractéristiques telles que le niveau d'expertise, le bagage de formation, la formation ou l'expertise spécifique, les compétences adaptées à l'intervention (scientifique, pratique ou expérimentuelle, posture), la connaissance des caractéristiques de la population, la capacité à travailler en équipe, etc.

**Description de l'évaluation prévue****4.5 Sur quels aspects prévoyez-vous de mener une évaluation ?****Efficacité**

L'évaluation de l'efficacité de l'intervention correspond à la mesure de l'atteinte des objectifs de cette dernière en termes de santé ou de déterminants de santé.

Exemples : prévalence du diabète, prévalence du surpoids, modification du comportement alimentaire, pratique d'une activité physique etc.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Impact**

L'évaluation d'impact vise à identifier et mesurer les retombées ou conséquences provoquées mais non ciblées par l'intervention. On parlera également de « résultats non visés ». Ces impacts peuvent être positifs ou négatifs.

Exemples : dynamique de travail collaborative, lutte contre l'isolement, création de réseau de coopération, amélioration ou détérioration du climat scolaire, relation de confiance, report de consommation addictive, accroissement des inégalités de genre, sentiment de culpabilité, etc.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Mise en œuvre**

L'évaluation de la mise en œuvre de l'intervention, parfois nommée évaluation « de processus » permet de mesurer et d'analyser l'ensemble des étapes de développement et de déploiement de l'intervention. Cette évaluation s'intéresse à la délivrance de l'intervention en termes de quantité et de qualité.

Exemples : nombre de formations délivrées, nombres de personnes formées, nombres de bénéficiaires, nombre de comités de suivi mis en place, adaptations de l'intervention, actualisation ou modification des outils, activités préparatoires menées pour préparer le contexte de l'intervention, évolution de la communication autour du projet, respect ou non du calendrier, etc.

Cochez la mention applicable

Non

**Satisfaction**

L'évaluation de satisfaction concerne toutes les parties prenantes de l'intervention : bénéficiaires, animateurs, formateurs, etc. Elle peut également considérer le point de vue de l'entourage de ces parties prenantes : collègues, hiérarchie, environnement familial ou social, etc.

Exemples : retours d'expériences et points de vue des bénéficiaires sur la durée, le contenu, les méthodes d'animation, et la fréquence de l'intervention.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Autre(s)**

Cochez la mention applicable

Oui

Non

**Précisez :**

**4.6 Quel est le déroulement de l'évaluation ?**

Précisez les différentes étapes et les livrables associés.

**4.7 Selon quel calendrier l'évaluation sera-t-elle déployée ?**

Il s'agit notamment de préciser les dates de début et de fin de réalisation de l'évaluation.

**Pièce justificative à joindre en complément du dossier**

4.8 Précisez le dispositif d'évaluation envisagé

Vous pouvez insérer tout document utile.

**4.9 Quelles sont les modalités de pilotage, de suivi et de réajustement de l'évaluation prévues ?**

Ces modalités peuvent faire l'objet de groupes de travail et de décision de compositions différentes (indiquer la composition) avec des missions identifiées (indiquer les missions), des rythmes de réunion définis (indiquer la fréquence ou les modalités de réunion).

## Moyens prévus pour l'évaluation

### 4.10 Quels sont les moyens humains nécessaires à la mise en œuvre de l'évaluation ?

Précisez ici le nombre de jours de travail selon les profils des membres de l'équipe d'évaluation (déscrits à la question 4.4)

### 4.11 Quel est le montant de la subvention sollicitée à l'ARS pour l'évaluation externe ?

Indiquer le montant en chiffre entier (€).

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 4.12 Quel est le Budget Prévisionnel prévu pour l'évaluation ?

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 4.13 Attestation sur l'honneur

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- 4.13 Déclaration sur l'honneur

## Ajustements et mise à l'échelle de l'intervention

### 4.14 De quelle façon les réajustements de l'intervention suite son évaluation sont-ils envisagés ?

### 4.15 Sous réserve des résultats de l'évaluation et du soutien de l'ARS, comment envisagez-vous de déployer l'intervention sur d'autres départements ?

#### Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Lettre d'engagement de l'opérateur dont l'intervention est évaluée